

1^{ère} année (suite)

Sciences fondamentales et biomédicales		
Anatomie, physiologie, pathologie générale et spéciale		
Anatomie, physiologie, pathologie générale et spéciale	25	2
Anatomie, physiologie et pathologie du système audio-vestibulaire et des voies aériennes supérieures, en y incluant des notions d'allergologie	50	4
Biologie		
Biologie	25	2
Gérontologie		
Gérontologie et gériatrie	12,5	1
Neurologie		
Neurologie y compris neuro-pédiatrie	12,5	1
Origine et développement du langage		
Origine et développement de la parole et du langage	25	2
Troubles de la voix de la parole et du langage	25	2
Psychopathologie		
SOUS TOTAL SCIENCES FOND. ET BIOMEDICALES	175	14
Sciences humaines et sociales		
Droit		
Droit fiscal et commercial	37,5	3
Linguistique		
Linguistique	25	2
Neurolinguistique	25	2
Logique	12,5	1
Phonétique		
Phonétique descriptive et exercices	25	2
Psychologie		
Psychologie du développement	50	4
Statistique		
Statistique appliquée avec exercices	37,5	3
SOUS TOTAL SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	212,5	17
TOTAL GÉNÉRAL	775	60

2^{ème} année

INTITULÉS DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT	2 ^e Année	
	TOTAL	ECTS
Sciences professionnelles		
Audiologie clinique		
Audiométrie objective	50	4
Vestibulométrie clinique: exploration et rééducation vestibulaire	37,5	3
Electronique médicale et étude d'instruments de mesure	37,5	3
Discussion de cas clinique	25	2
Ex. prat d'audiologie clinique	25	2
Audiologie prothétique		
Traitement numérique de la parole	50	4
Consultation prothétique, éducation et guidance du patient et son entourage, suivi de l'appareillage	37,5	3
Audition, éducation et rééducation auditive	25	2
Etude des appareils de correction auditive	50	4
anamnèse, examens et méthodologie de l'adaptation des appareils de correction auditive	25	2
Déontologie et éthique		
Informatique appliquée à l'audiologie	25	2
Methodologie de la recherche		
Methodologie de la recherche	12,5	1
Sonométrie et acoustique		
Sonométrie et acoustique appliquée	25	2
Ex. Prat. de sonométrie et d'acoustique	25	2
Psychoacoustique du déficient auditif	25	2
SOUS TOTAL SCIENCES PROFESSIONNELLES	475	38
Sciences fondamentales et biomédicales		
Psychopathologie		
Eléments de psychopathologie	25	2
SOUS TOTAL SCIENCES FOND. ET BIOMEDICALES	25	2
Sciences humaines et sociales		
Psychologie		
Psychologie des déficients auditifs	25	2
Statistique		
Statistique appliquée avec exercices	25	2
SOUS TOTAL SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	50	4
Activité d'intégration professionnelle		
Cours d'application		
Stages Cliniques	200	16
SOUS TOTAL AIP	200	16
TOTAL GÉNÉRAL	750	60

3^{ème} année

INTITULÉS DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT	3 ^e Année	
	TOTAL	ECTS
Sciences professionnelles		
Audiologie clinique		
Expertise médico-légale en audiologie, vestibulologie et otologie	12,5	1
Séminaire en audiologie	25	2
Audiologie prothétique		
Stéréo-audiométrie	25	1,5
entretien des appareils de correction auditive, otoplastique et étude des aides techniques à la communication et à l'intégration sociale	25	2
Ex. prat. et discussion de cas prothétique	25	2
Methodologie de la recherche		
Methodologie de la recherche	12,5	0,5
Organisation et gestion des entreprises		
Comptabilité	25	1,5
Pédo-audiologie		
Pédo-audiométrie et appareillage chez l'enfant	62,5	5
Sonométrie et acoustique		
Protection contre le bruit	25	2
SOUS TOTAL SCIENCES PROFESSIONNELLES	237,5	17,5
Sciences fondamentales et biomédicales		
Anatomie, physiologie, pathologie générale et spéciale		
Pathologie de l'audition : questions approfondies	25	2
Psychopathologie		
Techniques relationnelles	25	1
SOUS TOTAL SCIENCES FOND. ET BIOMEDICALES	50	3
Sciences humaines et sociales		
Linguistique		
Psycholinguistique	25	1,5
SOUS TOTAL SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	25	1,5
Activité d'intégration professionnelle		
Cours d'application		
Stages Cliniques	100	8
Stages Prothétiques	300	15
Mémoire		15
SOUS TOTAL AIP	400	38
TOTAL GÉNÉRAL	712,5	60

ILMH
Institut Libre Marie Haps

sous le patronage de l'Université Catholique de Louvain



HAUTE ECOLE
LEONARD DE VINCI

**Aidez à retrouver
le plaisir d'entendre
et de mieux communiquer :**

**DEVENEZ BACHELIER
EN AUDIOLOGIE**



11, rue d'Arlon
1050 Bruxelles
Tel 02/511.92.92

www.ilmh.be/audiologie

ILMH
Institut Libre Marie Haps



L'audiologiste est un professionnel paramédical des troubles de la communication humaine reliés aux problèmes auditifs.

Il est donc spécialisé dans :

- la prévention de la déficience auditive,
- la détection, l'évaluation, l'identification, la gestion et le traitement non médical et non chirurgical (rééducation) des troubles de l'ouïe et de l'équilibre. Il établit et applique des plans d'intervention afin de rétablir l'aptitude de ses patients à communiquer. Il fournit à l'entourage de ses patients l'information et le soutien nécessaires.

Ses fonctions comprennent : la sélection, l'adaptation, et l'évaluation de l'efficacité des appareils de correction auditive.

En Belgique francophone, une seule école assure cette formation du plus haut niveau (BAC + 3) et fait référence auprès de ses confrères européens qui en reconnaissent le diplôme.

C'est l'institut libre Marie Haps et son Baccalauréat en Audiologie (3 ans).

L'institut forme entre dix et quinze audiologues chaque année. Une offre qui, pour l'instant, est bien au-dessous de la demande.

Ses compétences comprennent entre autre :

- l'évaluation des caractéristiques physioacoustiques, psychoacoustiques et électrophysiologiques du système auditif;
- la correction des déficiences de la fonction auditive par des dispositifs mécaniques et/ou électroacoustiques suppléant à ces déficiences, soit à l'aide de dispositifs individuels, soit à l'aide de dispositifs à usage collectif;
- la guidance du patient et de son entourage ainsi que le suivi prothétique, pour obtenir et conserver un maximum d'efficacité de l'adaptation prothétique;
- la participation à des programmes de dépistage de la surdité au niveau néo-natal (dans les maternités, les crèches...), et à tous les niveaux d'enseignement;
- la mesure et l'appréciation des nuisances d'origine acoustique ainsi que la participation à des programmes de protection et de conservation de l'audition au niveau industriel ou autre;
- l'évaluation des caractéristiques électrophysiologiques de l'organe vestibulaire

LA PROFESSION

- Comme *audiologue* : l'audiologiste travaille en collaboration avec des médecins spécialistes en oto-rhino-laryngologie. Dans ce cas, il assure la réalisation des actes techniques diagnostiqués par le médecin.
- Comme *audicien*: l'audiologiste assure la correction des déficiences auditives à l'aide d'un dispositif électroacoustique qui comporte des éléments mécaniques et/ou électroniques s'intégrant au schéma corporel, destiné à capter, amplifier, adapter et traiter les signaux acoustiques de manière à permettre aux personnes atteintes de déficiences auditives de recevoir dans les limites de leur capacité de perception et de tolérance, l'information qu'ils transportent.
- Comme *assistant dans un centre d'audiophonologie*: l'audiologiste réalise le dépistage auditif dans les maternités, crèches,...; il appareille les enfants qui en ont besoin et assure leur éducation prothétique. Il est intégré dans une équipe spécialisée et multidisciplinaire (médecin ORL, logopède, audiologiste, psychologue, pédagogue,...).

Qualités Professionnelles requises

- Comme l'audiologie est une science paramédicale en évolution constante, il est nécessaire d'avoir une curiosité scientifique pour se tenir au courant des évolutions (nouveaux appareillages, techniques d'investigation, ...).
- Il s'agit d'une profession centrée sur la communication et la relation avec des personnes malentendantes; il faut disposer d'une capacité d'approche adaptée et agir avec beaucoup de psychologie, de compréhension, de respect et de tact.
- L'audiologiste est aussi un technicien au service du déficient auditif, il est donc nécessaire d'avoir une bonne dextérité manuelle, un esprit technique ainsi qu'une facilité d'adaptation aux différentes technologies, notamment en informatique.

Organisation de la Profession

- *Le Bachelier en Audiologie* est automatiquement reconnu par l'INAMI. (délivrance du N° d'agrément pour le remboursement forfaitaire des frais d'adaptation prothétique)
- Le diplôme est reconnu par les différents états européens car la Belgique a le plus haut niveau de formation (BAC +3 à orientation audioprothétique et clinique).
- Un Arrêté Royal publié en août 2004 définit la profession et ses conditions d'accès.

UN MÉTIER D'AVENIR :

Nous appareillons actuellement en Belgique 175.000 personnes par an. Or, c'est 755.000 personnes qui auraient besoin d'un appareil de correction auditive.

La Belgique manque donc cruellement de bacheliers en audiologie !

LA FORMATION À ILMH :

Les contenus de tous les cours sont accessibles sur notre site web : www.ilmh.be/audiologie



1^{ère} année

INTITULÉS DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT	1 ^{ère} Année	
	TOTAL	ECTS
Sciences professionnelles		
Audiologie clinique		
Audiométrie clinique : exploration du système auditif et des voies aériennes supérieures	50	4
Hygiène hospitalière	12,5	1
Audiologie prothétique		
Electricité et exercices	50	3
Electronique, électrotechnique et électroacoustique	50	4
Déontologie et éthique		
Déontologie et législation professionnelle	12,5	1
Informatique professionnelle		
Informatique	25	2
Méthodologie de la recherche		
Néerlandais technique	12,5	1
Anglais technique	25	2
Organisation et gestion des entreprises		
Organisation et gestion des entreprises	25	2
Sonométrie et acoustique		
Physique acoustique et psychoacoustique	50	3
Physique générale et exercices	25	2
Mathématique et exercices	50	4
SOUS TOTAL SCIENCES PROFESSIONNELLES	387,5	29